FÉDÉRATION CGT DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE



LES PERSONNELS DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE SONT LES GRANDS PERDANTS DU PROJET DE LOI DES RETRAITES!

Cette semaine encore a été marquée par plusieurs journées d'actions et de grèves. Les professionnel. le.s de la Santé et de l'Action sociale étaient présent.e.s dans les cortèges, déterminé.e.s à faire retirer ce projet de loi néfaste de réforme des retraites.

Alors que les conditions de travail ne cessent de se détériorer dans les service et établissements, que la plupart des salarié.e.s n'arrivent pas au bout de leur carrière car usé.e.s et cassé.e.s avant l'âge de départ à la retraite, cette loi supprimerait la catégorie active pour tous les personnels concernés dans nos secteurs d'activité en leur imposant d'exercer jusqu'à 64 ans, voire plus.

C'est encore une fois une atteinte faite aux femmes qui sont majoritaires dans nos secteurs d'activité.

Même la Fédération Hospitalière de France, pourtant favorable à la réforme universelle des retraites, regrette de ne pas avoir été associée à cette décision et estime que ce projet ne prend pas en compte les spécificités et le risque de faire des professionnel.le.s de nos secteurs d'activité les perdant.e.s de ce nouveau régime.

Parallèlement, certaines branches professionnelles conserveraient leur départ anticipé à la retraite avec le soutien de leur ministre de tutelle.

Nous exigeons les mêmes dispositions pour nos métiers pénibles et attendons de la ministre des Solidarités et de la Santé, Madame Buzyn, qu'elle se positionne pour le maintien de la catégorie active par un départ anticipé et l'extension de cette mesure aux mêmes métiers pénibles dans le secteur privé. Par cet acte, elle montrerait son attachement réel à améliorer les conditions de travail et de santé des professionnel.le.s qui exercent dans les établissements du sanitaire, medico social et social privé et public.

Plus que jamais, la CGT avec les salarié.e.s continue la lutte en alliant les revendications spécifiques de notre champ et celles pour le retrait du projet de loi des retraites.

La Fédération CGT de la Santé et de l'Action Sociale appelle à faire des 22, 23 et 24 janvier prochains de nouvelles journées de mobilisation, de grève et de manifestation.

Montreuil, le 17 janvier 2020.

Case 538 263, rue de Paris 93515 Montreuil Cedex

04/20

Tél: 01.55.82.87.88 Fax: 01.55.82.87.74 E-Mail: sg@sante.cgt.fr